A M. [illegible]
de Brandebo.
octob. 1656.

(Copie).

Monseigneur,

Je suis esmu à expliquer une lettre d'Escrivé qu'il a pleu à V. A. S. me faire mettre en main par S. A. mad. la Pr. douairiere. Elle ne m'a donné conseil que [illegible] d'une nuict et d'un jour; et cette assiduité cependant m'a fait [illegible] ce qui apparemment me rendra plus avant. Mais le Escrivé est fort double, et l'autheur s'est adressé de se cacher en diverses langues. Il y a contrefaict du Latin, dont je viendray bien compte. Pour le Polonnois, dont je me doubte, comme je suis ignorant de la langue, je pense devoir satisfaire en prendrant les lettres, afin que ceux qui la sçauent en puissent faire la construction. J'ose importuner V. A. S. de cette procedure, pour me donner l'honneur de l'assurer, que ne pouvant recevoir voie d'escrire par le premier ord. qui va sur ce depart, j'auray soin de luy rendre par le premier tout la satisfaction possible, et ce du mesme stile qui m'animera tous les jours de vous vivre à tres[illegible] par mes tres-h. obligations que j'honore, au de là de toute qualité celle d'estre reputé et advoüé [illegible]

© Koninklijke Bibliotheek
KA 49-2, p. 707
https://resources.huygens.knaw.nl/briefwisselingconstantijnhuygens/brief/nr/5508